

Assemblée annuelle de la Corporation des propriétaires de l'île pour la conservation de l'île Verte (CPICIV)

Samedi 7 juillet 2012, 15 h

Salle multifonctionnelle des Maisons du phare

Procès-verbal

1. Ouverture de l'assemblée et mot de bienvenue

André-Pierre Contandriopoulos, président de la CPICIV, ouvre l'assemblée à 15h25. Il rappelle le décès de Jean-Léon Deschenes qui avait été l'un des fondateurs de la CPICIV et il adresse à toute sa famille sa sympathie.

André-Pierre Contandriopoulos demande l'élection d'un président et d'un secrétaire d'assemblée.

Bernard Gagnon propose qu'André-Pierre agisse en tant que président et que Bastien Vézina agisse en tant que secrétaire. Gilbert Delage appuie la proposition. La proposition est adoptée à l'unanimité.

2. Présences et quorum

Une trentaine de personnes sont présentes, le quorum étant de 10, l'assemblée peut débiter.

André-Pierre rappelle que l'assemblée a été annoncée en avril dans le dépliant (horaire) d'Inter-Rives et qu'un avis de convocation a été déposé dans les boîtes aux lettres de l'île et que des affiches avaient été installées dans les lieux publics.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Minnie Dussault propose l'adoption de l'ordre du jour en gardant le point 11. Varia ouvert; Gisèle Pharand appuie la proposition.

4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée annuelle du 2 juillet 2011

Charles Méthé propose l'adoption du procès-verbal de l'assemblée annuelle du 2 juillet 2011. Paul Deschenes appuie la proposition.

5. Rapport du président

André-Pierre lit le rapport du président [annexe 1].

Madame Colette Lussier suggère qu'une chaîne téléphonique soit établie pour communiquer les corvées afin de s'assurer que les gens en soient informés

6. Proposition de changement au mode d'examen des registres comptables pour l'année 2011-2012

Considérant :

Que le nombre de transactions comptables effectuées par la CPICIV se résume à une dizaine de dépôts et une quinzaine de chèques sur une base annuelle;

Que l'excédant des produits sur les charges couvrent à peine les honoraires professionnels du service d'examen des registres;

Que le budget annuel de la CPICIV est somme toute modeste;

Que la grande partie des transactions est effectuée à l'aide de chèques;

Il est proposé de mandater deux membres bénévoles de la CPICIV ne faisant pas parties du conseil d'administration et qui n'ont pas forcément de titres comptables, mais qui possèdent une expérience pertinente en comptabilité pour effectuer un examen des registres.

La proposition est faite par Paul Deschesnes, appuyée de Denis Michaud.

7. Nomination des examinateurs des registres comptables pour l'année 2011-2012

Gilbert Delage propose de mandater Mesdames Colette Lussier et Minnie Dussault pour examiner les registres comptables de la corporation.

8. Présentation des états financiers annuels et adoption par les membres

Bastien Vézina présente les états financiers de la CPICIV pour l'année se terminant au 31 mars 2012.

Louise Newbury, appuyée de Charles Méthé propose l'adoption des états financiers telles que présentés, sujet à un rapport favorable suite à l'examen des personnes mandatées ci-haut.

9. Propositions de changement aux règlements de la CPICIV à être entérinées par la prochaine assemblée générale annuelle

a. Proposition #1 : Changement à l'article 16 – Durée des fonctions

Il est proposé par Charles Méthé, appuyé de Bernard Gagnon de remplacer le texte actuel de l'article 16 :

« Durée des fonctions : Le mandat des membres du conseil d'administration est d'un an, mais ils peuvent être réélus à la fin de leur terme. »

Par le texte suivant :

a) Durée des fonctions : Le mandat des membres du conseil d'administration est d'une durée de deux (2 ans) et ils peuvent être réélus à la fin de leur mandat.

b) Pour l'année 2013-2014 seulement, première année d'entrée en vigueur du changement, les administrateurs élus conviendront, par vote lors de la première réunion du nouveau CA, de déterminer les 3 administrateurs qui seront élus pour un terme d'un an seulement.

- b. Proposition #2 : Changement à l'article 17d – Vacance pour absences non motivées

Il est proposé par Bernard Gagnon, appuyé de Charles Méthé de remplacer le texte actuel de l'article 17 d) :

« les absences non motivées trop fréquentes (demande de démission. »

Par le texte suivant :

« plus de trois absences non motivées durant une même année suivie d'une demande de démission écrite. »

- c. Proposition # 3 : Changement à l'article 30 – Vérification

Il est proposé par Paul Deschesnes, appuyé de Ginette Deschesnes de remplacer le texte actuel de l'article 30 :

« Vérification : les états financiers seront vérifiés chaque année par le vérificateur nommé à cette fin par le conseil d'administration ou par l'assemblée générale annuelle. »

Par :

« Examen : les états financiers seront examinés chaque année par deux bénévoles de la CPICIV ne faisant pas partie du conseil d'administration et qui n'ont pas nécessairement de titres comptables, mais qui possèdent une expérience pertinente en comptabilité pour effectuer un examen des registres. Ces examinateurs seront nommés par le CA en cours d'année et leur nomination sera entérinée par l'assemblée générale. »

- d. Proposition # 4 : Changement au montant d'adhésion

Il est proposé par Charles Méthé, appuyé par Aline Grenon que le montant pour l'adhésion individuelle passe de 15 dollars à 20 dollars annuellement et que l'adhésion familiale demeure à 35 dollars.

10. Élection des membres du conseil d'administration

- a. Nomination d'un président ou d'une présidente d'élection et d'un ou d'une secrétaire d'élection

Aline Grenon propose que Charles Méthé soit président d'élection et que Colette Lussier soit secrétaire d'élection.

- b. Élection

Le président d'élection déclare l'ouverture des mises en candidature :

Aline Grenon propose André-Pierre Contandriopoulos

Aline Grenon propose Bastien Vézina

Gilbert Delage propose Aline Grenon

Gilbert Delage propose Réginald Fraser

Paul Deschenes propose Bernard Gagnon

Huguette Michaud propose Michèle Giresse

Louise Newbury propose Ginette Deschenes

Aline Grenon propose Louise Newbury

Bastien Vézina propose Denis Michaud

Léopold Fraser propose Claudette Fraser

Bastien Vézina propose Alain Roy

Le président d'élection déclare la fermeture des mises en candidature.

Le président d'élection demande à tour de rôle au candidat s'il accepte d'être administrateur de la corporation en débutant par les derniers :

Les personnes suivantes acceptent :

Michèle Giresse, Bernard Gagnon, Réginald Fraser, Aline Grenon, Bastien Vézina, André-Pierre Contandriopoulos.

Le président d'élection les déclare élus.

Michèle Giresse, appuyée par Ginette Deschenes, propose que les six membres élus au conseil d'administration recrutent parmi les membres de la CPICIV le septième administrateur.

11. Varia

Quelques sujets sont discutés durant la période

- a. Le projet de recueil pour souligner les 15 ans de l'Insulaire : il est suggéré de poursuivre ce projet.
- b. L'encan pour financer le numéro d'été de l'Insulaire aura lieu le 29 juillet 2012 devant l'église.
- c. La réception du courrier à l'île pour les résidents saisonniers est discutée.
- d. Le projet d'aménagement du Parc du blanc est commencé. Une première corvée a eu lieu le 9 juin, la prochaine aura lieu à la fin de l'été. Par

ailleurs, une demande de financement a été déposée dans le cadre du *Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier*.

- e. La préservation des champs contre les friches et la conservation du patrimoine bâti de l'île constituent des questions qui devraient être discutées par la CPICIV.

12. Levée de l'assemblée

L'assemblée est levée à 16 h 55, et les membres sont invités à un apéritif et à un souper « hot-dog ».

Annexe 1

Rapport du président

Pour commencer, je tiens à remercier les membres du C.A. - Réginald Fraser, vice-président et responsable du sociétariat ; Bastien Vézina, secrétaire-trésorier ; Aline Grenon, responsable de la distribution de l'Insulaire ; Michèle Giresse ; Bernard Gagnon et Alain Roy – pour leur travail et pour le temps qu'ils ont consacré à la CPICIV.

Le CA s'est réuni à 8 reprises durant l'année (6 réunions régulières et 2 réunions spéciales (Comité de rédaction de l'Insulaire et rencontre avec la STQ pour l'article sur les tarifs de l'hélicoptère)).

1- Décisions administratives

- Reconduction de Guy Langelier comme représentant de la CPICIV au CA d'Inter-Rives et de Bernard Gagnon comme représentant de la CPICIV au CA de la CDGTIV.
- Création d'un comité de rédaction pour l'Insulaire composé de trois membres : Claude Daoust, Alain Roy et Robert Desrosiers. et décision de publier quatre numéros du journal par an (octobre, janvier, mars et juin).
- Décision de ne pas renouveler l'assurance responsabilité pour les membres du CA. Cette décision a été prise en considérant la nature des activités de la CPICIV et le coût de la prime de l'assurance (plus de 600 \$ par an).
- Préparation d'une révision des statuts de la CPICIV qui sera discutée durant l'assemblée (examen des états financiers, durée du mandat des membres du conseil d'administration et présence aux réunions du CA).

2- Promotion de la mission de la CPICIV

Les objectifs de la CPICIV tel qu'ils sont formulés dans nos statuts sont de deux ordres. Les cinq premiers portent sur la qualité de la vie à l'île. Ils se résument de la façon suivante : défendre et promouvoir les intérêts des propriétaires et des citoyens de l'île Verte, et de l'île elle-même, représenter les propriétaires et les citoyens auprès des autorités gouvernementales ou autres; sensibiliser les propriétaires et les citoyens à leurs droits et obligations et promouvoir le développement culturel, économique et social ainsi que la qualité de la vie à l'île Verte.

Les cinq objectifs suivants portent sur la qualité de l'environnement. Il s'agit de défendre l'intégrité de l'environnement naturel, de promouvoir des habitudes de vie saines et respectueuses de l'environnement, de contribuer à la conservation et la protection de la flore, de la faune et du territoire de l'Île Verte et, finalement, de promouvoir les activités touristiques respectueuses de l'environnement naturel et des gens et de faire connaître aux intéressés les avantages économiques de la région.

Vaste programme dans lequel la « conservation » porte autant sur la qualité des relations sociales que sur la préservation d'un écosystème unique ! La CPICIV est convaincue qu'il ne pourra être mené qu'en collaboration avec tous les autres organismes de l'île.

En 2011 – 2012, les activités de la CPICIV ont contribué à la réalisation de ces deux grands objectifs.

Qualité de l'environnement

Nous avons entrepris, avec les Maisons du Phare et la Municipalité, l'aménagement de la forêt du Blanc : ouverture de sentiers d'interprétation, nettoyage des sous-bois et préparation d'un potager pour les enfants du camp de jour. Nous avons planifié une randonnée d'interprétation des battures en collaboration avec la Corporation de la culture et des loisirs qui aura lieu le 22 juillet avec Pierre-Henri Fontaine. Cette activité sera suivie d'un pique-nique communautaire. Et finalement la CPICIV a contribué aux démarches qui permettent maintenant au Regroupement pour la pérennité de l'île Verte d'offrir aux propriétaires qui le désirent un cadre juridique leur permettant de faire des dons ou d'accorder diverses servitudes de préservation.

Qualité de la vie à l'île Verte

Mais, par ailleurs, la CPICIV a aussi consacré beaucoup d'énergie à des activités qui visent la qualité de la vie sur l'île. Elle a contribué à une diffusion large de l'information grâce à la publication de *L'Insulaire*, quatre fois par année. C'est dans ce cadre que plusieurs membres du C.A. ont participé à la préparation du dossier sur la tarification du service d'hélicoptère publié dans le présent numéro.

La CPICIV a valorisé les collaborations avec les autres organismes de l'île : diffusion du numéro spécial de l'Insulaire sur les souvenirs d'Émile Fraser ; collaboration avec les Maisons du phare entre autres la participation au financement de la navette ; collaboration avec la Corporation de la culture et des Loisirs ; participation ponctuelle aux démarches du Comité santé.

Conclusion

La CPCIC espère durant l'année qui vient poursuivre les projets en cours pour contribuer à la qualité de la vie sur l'île et à la qualité de l'environnement. Bien qu'elle n'ait pas été mise à contribution pour préparer la réunion du 26 mai dernier sur la réglementation concernant la protection et d'aménagement de l'île Verte, la CPICIV sera heureuse de participer aux actions qui auront comme but la préservation de l'héritage que nous ont légué les générations passées.